Madame, Monsieur,

Vous avez demandé un dossier de candidature pour bénéficier d’une chambre dans notre résidence « FJT », et nous vous en remercions. Voici les étapes du traitement de votre demande et les conditions de séjour dans l’établissement :

1. **Faire sa demande**

**Votre dossier complet** (demande d’hébergement + pièces justificatives) doit être apporté lors d’un entretien ou renvoyé par mail à l’adresse ci-dessous :

**residence.beguier@ymca-69.fr**

Un entretien vous sera proposé systématiquement.

Votre candidature est ensuite examinée en commission chaque mercredi, à l’issue de celle-ci, vous serez contacté pour vous informer de la décision.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS présenté EN COMMISSION.**

1. **Conditions financières**

Dépôt de Garantie : 400 € (correspondant à 1 mois de redevance) pouvant être réglé en plusieurs fois

**Frais de dossier de 30€ à régler le jour de l’entrée**

Redevances mensuelles : pour une chambre : **400 €** - pour un studio : **453 €**

**Les redevances doivent être payées à terme échu avant le 10 du mois suivant.**

Caution badge portail : 17 € (**obligatoire pour l’accès au parking)**

**Une fois votre dossier validé par la commission, un virement de 100€ d’arrhes est obligatoire avant l’entrée dans le logement pour avoir une chambre réservée.**

1. **Dossier APL**

Le foyer est conventionné APL (Aide Personnalisée au Logement). Les dossiers sont établis, par le résident avec l’aide du service logement, à son arrivée. **Le loyer est dû dans son intégralité jusqu’au calcul du montant des APL par la CAF**.

1. **Accès aux droits et garanties de paiement**

Selon votre situation, vous pouvez prétendre à différents dispositifs en termes d’accès au logement et de garantie en cas d’impayés. Nous vous accompagnons dans les démarches de l’accès aux droits de ces différents dispositifs.

1. **Les Chambres**

Les chambres ont une surface de 14 m2 et sont équipées d’un lit, d’une armoire, d’un bureau, d’une cabine 3 usages (douche, lavabo, WC). La literie vous est fournie. Vous devez assurer l’hygiène de la chambre. ***Pour des raisons de sécurité les appareils électriques de forte puissance, ainsi que ceux au gaz sont interdits. Les petits frigos et micro-ondes sont autorisés).*** 3 cuisines collectives sont réparties dans la résidence et ouvertes de 9h00 à 23h00.

1. **Visites**

Elles sont autorisées en semaine et le dimanche de 12H30 à 21 Heures et jusqu’à 21h30 les vendredis et samedis. Vous **êtes tenus responsable des agissements de vos invités**. **Vous ne pouvez héberger personne dans votre chambre** sans autorisation préalable de l’équipe.

Dans l’attente de vous accueillir, je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos sentiments les meilleurs.

Nadège DURAND

Directrice

**Pièces justificatives à fournir pour constituer le dossier**

[x]  2 Photos d’identité

[x]  **Photocopie de pièce d’identité ou titre de séjour pour les étrangers**

[x]  Extrait de naissance pour les étrangers

[x]  1 relevé d’identité bancaire RIB ou Postal RIP (*sauf compte national d’épargne de la poste)*

🞏 Attestation de droits CPAM et copie de la carte vitale

🞏 Numéro d’allocataire et adresse de votre CAF, si vous êtes déjà allocataire

(Attestation des parents si moins de 20 ans) : Imprimé LO94 avec attestation de paiement de la CAF

🞏 Avis d’imposition ou non-imposition (le plus récent), ou à défaut justificatifs des ressources.

🞏 Justificatif de pension, rente.

🗖 Une assurance responsabilité civile

[x]  **Garantie Visale OBLIGATOIRE (demande en ligne à faire sur le site d’action logement)**

**En fonction de votre situation :**

⮚***Pour les salariés : Justificatifs de ressources***

🞏 Contrat de travail

🞏 3 dernières fiches de paie

🞏 Notification de stage et avis de paiement

⮚***Pour les étudiants : Justificatifs d’activités***

🞏Attestation de scolarité, carte d’étudiant

⮚***Autres situations***

🞏 Inscription à Pôle Emploi

🞏 Attestation de droits ouverts à Pôle Emploi et avis de paiement

🞏 Promesse d’embauche